

<b>Zeitschrift:</b>	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
<b>Band:</b>	2 (1864)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	Le pétrole, ses inconvénients et ses avantages : [1ère partie]
<b>Autor:</b>	Curchod, L.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-177088">https://doi.org/10.5169/seals-177088</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### **Le pétrole, ses inconvénients et ses avantages.**

Nous croyons être agréables et surtout utiles aux lecteurs et aux lectrices du *Conteur* en leur donnant le résumé d'une séance donnée à la Société industrielle et commerciale par M. Heer-Tobler, lampiste, à Lausanne, sur l'emploi du pétrole dans l'éclairage.

Nous ne nous arrêterons pas à la partie scientifique et historique du sujet. Il suffit de savoir que l'huile de pétrole est une substance bitumineuse sur l'origine de laquelle les savants discutent encore ; les uns en font un produit minéral, les autres un résidu animal, formé par la décomposition d'innombrables reptiles, mollusques, crustacés, etc., décomposition remontant à des milliers d'années. Quoiqu'il en soit de ces hypothèses, le pétrole est connu depuis fort longtemps déjà en Asie, en Perse, dans les bassins de la mer Noire, en Italie et en France. L'huile de Gabiau, le naphte, le goudron de la Barbade sont les synonymes de l'huile de pétrole. D'abondantes sources en ont été découvertes dernièrement dans l'Amérique du Nord, au Canada, en Pennsylvanie, dans le Pittenbourg, et les Américains, si industriels, si actifs, ne devaient pas laisser perdre un produit naturel dont les propriétés, étudiées et expérimentées avec soin, semblaient devoir apporter une révolution dans nos différents modes d'éclairage. Cependant ce n'est guère que vers 1855 que l'exploitation du pétrole fut entreprise en grand, et que les navires transatlantiques en apportèrent les premières tonnes en Europe. L'Angleterre fut la première à l'accepter, puis vint l'Allemagne, la Hollande, la Belgique, la France, l'Espagne et aujourd'hui la Suisse. Mais, comme tout ce que fournit la nature, le pétrole a besoin de préparations avant de pouvoir servir à nos usages civilisés. Tel qu'il sort de la source, épais, boueux, sale, il est impropre à la consommation, et si l'on parvient à le faire brûler, il répand une fumée très-noire et nauséabonde. Il faut donc l'épurer ; on le distille et on obtient alors un liquide tout à fait semblable à l'eau, limpide, incolore et presque inodore. C'est dans ces conditions qu'il est débité par le commerce.

Voici maintenant les principaux inconvénients que l'on reproche au pétrole, avec la manière d'y parer autant que possible. L'huile de pétrole est très-volatile ; elle s'évapore par quantités relativement fortes, puisqu'il n'est pas rare de la voir diminuer de 10, 15 et même 20 pour cent, en été surtout. Il est donc important de la renfermer dans des vases bien bouchés, bien conditionnés, et de composition très-opaque. Le verre et le métal offrent le plus de garantie sous ce rapport. De plus, elle est explosive à un degré qui en rend l'usage dangereux. C'est à tel point que des compagnies d'assurances belges s'en sont émuves et ont cherché à en interdire l'usage dans les manufactures assurées qui se servaient de ce moyen d'éclairage. Ce danger peut du moins être évité par un moyen que

nous indiquerons tout à l'heure. Le pétrole exige en outre des lampes spéciales, d'une forme simple, mais qu'il est difficile de rendre élégante et gracieuse. Les lampes américaines sont les meilleures en ce sens qu'elles donnent le moins de prise, soit à l'évaporation, soit à l'odeur, qui du reste est presque nulle. Les lampes à l'huile ordinaire peuvent se transformer et servir à l'emploi du pétrole. Nous avons à Lausanne plusieurs industriels qui se chargent de ce soin. Cependant il paraît préférable de se servir des lampes confectionnées ad hoc, ayant un réservoir transparent, car une condition de sécurité exige que ce réservoir soit presque toujours plein. Dans tous les cas, il serait imprudent de laisser brûler entièrement le liquide sans le renouveler de temps en temps, ceci afin d'éviter qu'il ne prenne feu entièrement et ne fasse explosion. Moyennant cette précaution, facile à prendre avec les réservoirs dont nous parlons, aucun accident n'est à craindre. Un dernier désavantage du pétrole, qu'il convient de signaler, est la grande chaleur qui s'en dégage et le bris de verres qui en est la conséquence, mais on peut y parer en ayant soin de ne développer la force de la flamme que graduellement, de manière à ce que le tube de verre ne se chauffe que peu à peu. Cette opération doit durer quatre ou cinq minutes.

(La suite prochainement).

---

Les communes du canton de Vaud peuvent se diviser en deux classes : celles qui sont habitées exclusivement ou essentiellement par des bourgeois de la commune, et celles dans lesquelles l'élément bourgeois ne forme qu'une partie, parfois très-minime de la population totale. Dans les premières, notre organisation actuelle peut se montrer sans entraves, puisque tous, administrateurs et administrés, forment une grande famille qui gère ses biens comme elle l'entend. Mais dans les communes de la seconde catégorie, et ce sont surtout les villes qui la composent, la commune est aujourd'hui constituée d'une manière anormale, et, dussions-nous mille fois être accusé de germanisme, nous devons chercher un point de comparaison chez nos Confédérés. Dans la Suisse allemande, les biens des bourgeois sont administrés par les bourgeois seulement, comme seuls intéressés ; quant à l'administration communale proprement dite, culte, police, éclairage, fontaines, pavage, etc., elle appartient à tous les citoyens suisses qui habitent l'endroit, pourvu qu'ils soient âgés de vingt ans et qu'ils aient un an de domicile. La bourgeoisie paie sa part des dépenses générales et les habitants paient la leur, chacun d'après sa fortune. De cette manière, tous ont une part active dans la vie de la commune, et tous ont intérêt à la bonne marche de l'administration.

De son côté, la bourgeoisie se distingue par des institutions utiles ; elle a sa chambre des tutelles, qui